

Beauchamp et Childress : B&C

L'éthique est la recherche de l'agir adéquat, du bon (du meilleur) comportement, dans le respect des grands principes, en tenant compte de la spécificité des cas rencontrés. +++ On fait ici l'articulation entre la généralité, l'universalité du principe, et la singularité du cas concret rencontré.

Dans les années 60, B&C s'interrogent sur un cadre commun au niveau international pour penser les problèmes en bioéthique. Il s'agit alors de trouver des repères partagés, partageables, sur lesquels on pourrait trouver un consensus. C'est la recherche de l'universalité en éthique. L'idée c'est de rationaliser l'approche. On est dans une démarche d'épistémologie du raisonnement médical. B&C vont donc chercher au travers de **4 piliers (autonomie, bienfaisance, non-malfaisance et justice par répartition)** des repères pour s'orienter et partager la réflexion éthique.

Le "principisme" = "principlisme" renvoie à la théorisation de Beauchamp et Childress ++

Les deux principales sources de Beauchamp et Childress sont : la **morale du devoir telle que la pense Kant**, en s'appuyant sur des **principes** et **l'utilitarisme**. ++++ Donc théorie mixte du principisme !

Le principisme ou principlisme de B&C propose une approche par les principes et sous l'influence de l'utilitarisme.

Princip-lisme = principe + utilitarisme.

On va donc retrouver dans cette approche : **l'influence de la morale du devoir (Kant) + l'influence de l'utilitarisme anglo-américain/anglo-saxon.** ++

Dans le principisme, il y a de l'utilitarisme, mais pas seulement. En outre, tout ce qui est utilitariste n'est pas principiste. Le principisme requiert d'étudier les cas au cas par cas (casuistique) en examinant les conflits entre les principes. En outre, on ne peut pas ne pas tenir comptes des conséquences dans l'approche principiste.

L'approche par les devoirs et les principes a inspiré les textes internationaux sur la dignité, le respect de l'humanité d'autrui. ++

L'**utilitarisme** est :

- une **doctrine eudémoniste** = la recherche du bonheur, conçu comme un bien, une finalité.
- recherche la **maximisation du bien être** et la **minimisation de la souffrance pour le plus grand nombre**.
- une **doctrine casuistique** (cas par cas (≠ plutôt que par les principes)),
- **conséquentialiste**

Pour comprendre ce qu'est l'autonomie des personnes, il y a 2 principales lectures : la lecture kantienne et la lecture utilitariste.

- Lecture kantienne (approche continentale) : c'est la volonté du sujet (je), l'expression d'un choix rationnel et éclairé qui priment, intension => universel++
- Lecture utilitariste (approche anglo-américaine) : expression des préférences individuelles => singulier++ mais non décoré du souci du collectif dont il s'agit de maximiser le bien-être pour le plus grand nombre. L'autonomie telle que la pense l'utilitarisme c'est l'expression d'un choix. L'utilitarisme est sensible à l'hétérogénéité des aspirations et des trajectoires. Parce que nos parcours de vie sont singuliers, nos aspirations sont hétérogènes et nos trajectoires également. L'utilitarisme propose une définition minimale du droit de contrainte : pas d'entrave à la poursuite individuelle des soins. Le bonheur, pour le plus grand nombre accompagné du critère du souci pratique. L'utilitarisme est un outil pratique pour penser l'efficacité d'un point de vue collectif mais a des limites : Dimension sacrificielle bien connue : maximisation du bien-être pour le plus grand nombre suppose concrètement que le cas singulier/l'individu isolé qui ne maximise pas le bien-être du plus grand nombre doit se sacrifier au bénéfice au cas général

